**Carthage Cement : report de la date limite du dépôt du dossier de manifestation d’intérêt**

Prévu initialement pour le 25 septembre courant, le deadline pour la manifestation d’intérêt pour l’acquisition d’un bloc majoritaire dans le capital de la société Carthage Cement a été reporté au 4 décembre 2020 à 17h00.

Al Karama Holding chargée de l’opération a indiqué, dans un communiqué publié ce lundi 21 septembre 2020, que cette décision a été prise «suite à la demande de report émanant de certains investisseurs souhaitant manifester leur intérêt pour visiter l’usine, d’une part, et afin de permettre aux futurs candidats qualifiés de disposer des informations financières relatives à l’exercice 2020 avant la soumission de leurs offres financières d’autre part».

Ainsi, il a été décidé de décaler le calendrier de l’opération de cession de deux mois.

Le [PDG d'Al Karama Holding Adel Grar avait indiqué, dans une déclaration à Business News,](https://www.businessnews.com.tn/al-karama-holding-ambitionne-des-cessions-de-lordre-de-200-md-pour-2020,520,101819,3) que «les offres financières pour la cession de Carthage Cement sont prévues pour décembre, mais il est probable de reporter le retrait des cahiers de charges pour permettre aux investisseurs de visiter le site, chose qui s’avère assez délicate actuellement avec la crise Covid-19 et les obligations d’effectuer les quatorzaines, de part et d’autre».

Autre fait important et malgré la crise du Covid-19, au 31 juillet 2020, soit après cinq mois d’activité, la société a enregistré un résultat excédentaire de 4 MD et un RBE de 44,4 MD malgré un impact de la pandémie estimé à 25 MD. La cimenterie tablait sur un RBE de 100 MD sur l’ensemble de l’année et aurait pu atteindre sans la crise Covid-19, un RBE de 70 MD. Le tout, sachant que l’augmentation de capital a été opérée en avril 2020 et que la société a dû subir les frais bancaires tous au long du 1er trimestre de l’année en cours.

[La cimenterie prévoit de finir cette année avec un bénéfice, après plusieurs années difficiles achevées avec des résultats déficitaires](https://www.businessnews.com.tn/carthage-cement-la-fin-dun-long-bourbier,519,101615,3). Mieux, elle a remporté en appel une affaire judiciaire qui lui permettrait d’engranger si tout va bien au moins 30 millions d’euros. En parallèle, une dizaine d’investisseurs ont retiré le cahier des charges pour participer à l’appel d’offres de cessions de plus de 50% des parts de la société.

Source :Business news